

La dégradation du marché du travail se poursuit

INFO MILITANTE Publié vendredi 2 octobre 2026 par [Clarisse Josselin](#), [L'inFO militante](#)



© JPL/REA

Dans un contexte de croissance en berne, le marché du travail poursuit sa lente dégradation. L'emploi salarié privé a enregistré une légère baisse au deuxième trimestre 2026 (- 0,1 %), soit une diminution quasi continue depuis le premier trimestre 2024 (- 0,6 %), selon une étude de la Dares (services statistiques du ministère du Travail) publiée début septembre. La « *bonne tenue* » de l'emploi public et de l'emploi non salarié permet néanmoins au marché du travail de rester stable au deuxième trimestre.

Si l'on regarde la situation de l'intérim, qui fait office d'indicateur de la conjoncture économique, il est en baisse de 1 % sur le trimestre et de 1,7 % sur un an selon la Dares, et l'avenir ne semble pas à l'embellie. Dans le secteur de la construction, autre indicateur de la santé du marché du travail, le repli atteint même - 3,4 % sur le trimestre.

L'Insee n'est pas plus optimiste dans sa note de conjoncture publiée le 10 septembre. Elle anticipe la destruction de 52 000 emplois salariés en 2026, du fait notamment d'un recul de l'alternance. Le taux de chômage, actuellement à 8,3 % de la population active, soit son plus haut niveau depuis l'automne 2020, pourrait monter à 8,6 % en fin d'année. Il atteint 21,6 % chez les 15-24 ans. Si le taux d'emploi des 55-64 ans progresse, selon la Dares, à 61,7 %, il reste inférieur de 5 points à la moyenne de l'Union européenne.

En 2026, le pouvoir d'achat des salaires réels inférieur à celui de 2021

En termes de rémunération, le salaire mensuel de base (SMB – salaire brut, sans les primes ni les heures supplémentaires) dans le secteur privé a augmenté 0,7 % au deuxième trimestre 2026 et de 1,9 % sur un an, selon la Dares. Quant à l'indice du salaire horaire de base des ouvriers et des employés (SHBOE), il a progressé de 0,9 % sur un trimestre et de 2,1 % sur un an. Mais compte tenu de l'inflation (+ 1,7 % sur un an), les salaires ont en réalité quasiment stagné : en euros constants, la hausse n'est plus que de 0,2 % pour le SMB et de 0,3 % pour le SHBOE.

L'inFO militante

L'article que vous êtes en train de lire est tiré de la revue « L'inFO militante », le bimensuel de la confédération Générale du Travail Force Ouvrière.
[Consulter les articles](#)

Selon l'Insee, les salaires réels (tenant compte de l'inflation) stagneraient en 2026 et en fin d'année, le pouvoir d'achat de ces salaires demeurerait en deçà de celui de... 2021 ! Dans le secteur public, en l'absence de mesures générales de revalorisation, le salaire mensuel par tête (SMPT) nominal augmenterait de 1,2 % en 2026, mais en termes de salaire réel, le pouvoir d'achat du SMPT reculerait de 0,8 % en moyenne. C'est pourquoi FO revendique toujours en urgence la hausse générale des salaires et de la valeur du point d'indice dans la fonction publique.

CLARISSE JOSSELIN

Journaliste à L'inFO militante

L'INFO MILITANTE

Le bimensuel de la Confédération

[#Dares](#) [#Inflation](#) [#Point d'indice](#) [#Pouvoir d'achat](#) [#SMB](#)

Partager cet article :



Sur le même sujet
